

Arrêté du 5 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 17 juin 2008 fixant le supplément d'indemnité spéciale de qualification en application du décret n° 2008-576 du 17 juin 2008 portant attribution d'un supplément d'indemnité spéciale de qualification à certa

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date 21/09/2014

Juridiction / Nature ARRETE

NOR / Numéro DEVA1416024A

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029476270>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...]La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la ministre de la décentralisation[...]

TEXTES VISÉS

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la ministre de la décentralisation et de la fonction publique et le secrétaire d'Etat chargé du budget,Vu le décret n° 2008-576 du 17 juin 2008 portant attribution d'un supplément d'indemnité spéciale de qualification à certains personnels techniques de l'aviation civile ;Vu le décret n° 2008-577 du 17 juin 2008 fixant les modalités de classement en groupe des organismes de contrôle de la circulation aérienne ;Vu l'arrêté du 22 octobre 2007 relatif aux conditions de délivrance et de maintien en état de validité des licences, qualifications et mentions de contrôleurs de la circulation aérienne ;Vu l'arrêté du 17 juin 2008 fixant le supplément d'indemnité spéciale de qualification en application du décret n° 2008-576 du 17 juin 2008 portant attribution d'un supplément d'indemnité spéciale de qualification à certains personnels techniques de l'aviation civile ;Vu l'arrêté du 5 septembre 2014 fixant les montants de la prime de technicité prévue par le décret n° 2010-920 du 3 août 2010 fixant le régime particulier des primes allouées à certains personnels techniques de la navigation aérienne,Arrêtent :

RÉFÉRENCE

ARRETE DEVA1416024A du 21 septembre 2014, « Arrêté du 5 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 17 juin 2008 fixant le supplément d'indemnité spéciale de qualification en application du décret n° 2008-576 du 17 juin 2008 portant attribution d'un supplément d'indemnité spéciale de qualification à certa ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029476270> (consulté le 30 août 2026).